

J'ai ajouté sous forme d'appendice des *documents statistiques* recueillis dans mon service par plusieurs de mes élèves.

Un atlas composé de 18 planches, représentant 44 figures et dues à MM. Bion, Luys, Carswell, etc., est ajouté à l'ouvrage, et destiné à faire connaître un certain nombre de faits nouveaux et des analyses microscopiques.

Je remercie bien sincèrement M. Houel de sa coopération dans plusieurs chapitres et dans la disposition de quelques figures de cet atlas.

Dans ce long travail, j'ai été bien flatté de trouver des amis et des élèves dévoués qui m'ont aidé dans les recherches nombreuses que j'ai été obligé de faire. Je suis donc heureux de pouvoir remercier bien vivement M. le docteur Gallard qui, versé déjà depuis longtemps dans l'étude des maladies de l'utérus, a été pour moi un auxiliaire éclairé, instruit et dévoué, qui dans un certain nombre de chapitres m'a fourni des documents d'un haut intérêt; M. Béraud qui m'a puissamment aidé dans l'histoire anatomique et physiologique de l'utérus; M. Luys à qui je dois les belles planches microscopiques de mon atlas, relatives aux liquides pathologiques et au cancer, ainsi que des recherches statistiques sur cette dernière maladie; M. Ball, mon interne, qui a bien voulu se livrer pour moi à une étude statistique des plus intéressantes sur l'anatomie générale et pathologique de l'utérus. Je ne puis être moins reconnaissant envers mes élèves, MM. Portalier, Chalvet et Violette, de l'aide qu'ils ont bien voulu me donner lorsque j'ai eu besoin de leur dévouement et de leur travail.

Le premier volume de cet ouvrage était complètement imprimé, lorsque parurent successivement la première partie des recherches cliniques de M. Aran (1) et le traité de Scanzoni (2). Je n'ai donc pu en profiter pour tenir compte des travaux de ces deux médecins distingués, qui se rapportent aux matières traitées dans ce volume. L'ouvrage de M. Aran renferme des documents intéressants et des recherches originales que j'eusse été heureux de mettre à profit. Le traité de Scanzoni est une œuvre complète et considérable qui renferme beaucoup de recherches originales dont nous avons pu profiter pour notre second volume. Il est malheureux qu'à côté de grandes qualités, on trouve dans l'ouvrage de cet auteur allemand une omission à peu près complète de la plupart des travaux des médecins français qui ont tant fait pour avancer l'étude des maladies de l'utérus; un exposé sans noms d'auteurs de beaucoup de travaux déjà connus et publiés depuis assez longtemps soit en France, soit en Angleterre; enfin la substitution trop fréquente de théories et d'hypothèses sans fondement aux faits positifs de la science.

Décembre 1858.

A. BECQUEREL.

(1) Aran, *Leçons cliniques sur les maladies de l'utérus et de ses annexes*, recueillies par M. le docteur A. Gauchet, première partie, 1858, in-8.

(2) Scanzoni, *Traité pratique des maladies des organes sexuels de la femme*, traduit de l'allemand par MM. les docteurs H. Dor et A. Socin, 1858, 1 vol. in-8, fig.

TRAITÉ CLINIQUE

DES

MALADIES DE L'UTÉRUS

ET

DE SES ANNEXES.

PREMIÈRE PARTIE.

La première partie comprend quatre chapitres qui sont les suivants :

- 1° L'historique;
- 2° L'anatomie et la physiologie normales;
- 3° Les vices de conformation;
- 4° La pathologie générale.

CHAPITRE PREMIER.

HISTORIQUE DES MALADIES DE L'UTÉRUS ET DE SES ANNEXES.

Les maladies de l'utérus ont été étudiées dès la plus haute antiquité d'une manière spéciale.

Hippocrate leur accordait une telle importance, qu'il a pu dire : *Morborum omnium qui muliebris vocantur uteri in causa sunt.*

Hippocrate s'est beaucoup occupé des affections de l'utérus dans son livre *Sur les maladies des femmes* et dans ses *Prédictions*. C'est surtout dans ces dernières qu'il insiste sur les affections de cet organe, et en particulier sur la dureté, l'inflammation de la matrice, la perversion, le dérangement et la suppression des règles.

Galien, dans plus d'un passage de ses œuvres, s'est livré à

des descriptions minutieuses et très étendues des maladies de la vulve et de l'utérus.

Arétée de Cappadoce (*De uteri affectibus*, cap. II) est un des premiers qui ait insisté sur l'emploi du toucher pour reconnaître la dureté ou la mollesse du corps de l'utérus. Il décrit avec soin les symptômes locaux et généraux des maladies de matrice, et il entre dans des détails assez étendus sur la quantité et l'aspect des divers écoulements vaginaux utérins.

Celse (*De variis uterum affectibus*) se livre à une étude assez étendue des maladies de l'utérus.

Paul d'Égine, qui vivait dans le VII^e siècle, s'est beaucoup occupé également des maladies des femmes; il décrit surtout avec soin le spéculum qu'il n'annonce pas cependant avoir découvert, et qui, d'après la manière dont il s'exprime, paraissait connu avant lui.

Rhazès (*De ægritud. matricis*) s'occupe également de ces affections.

Avicenne, contemporain de Rhazès, s'est également occupé des maladies de l'utérus. Il consacre, entre autres, un chapitre spécial aux *hémorrhoides de l'utérus*, qu'il propose d'examiner avec le spéculum.

Devons-nous citer encore les indications nombreuses et précieuses que nous trouvons sur les maladies de l'utérus dans Albucasis (1104), Jérôme Mercuriali (1530), Jacob Ruffius (1550), Pierre Franco (1556).

Jean Gonthier, d'Andernach (1574), décrit avec beaucoup de détails les *ulcères* et les *inflammations de l'utérus*. Il parle des *injections* et du *pessaire* qui leur conviennent.

Christophe de Vega (1573) publia un *Traité des maladies de l'utérus* qui parut à Salamanque; il n'y est pas question du spéculum, que l'on connaissait déjà cependant.

Spach (1597) publia un traité des maladies de l'utérus intitulé *Gynæciorum libr.*

Jean André de la Croix (1580) s'est occupé incidemment des maladies de l'utérus dans sa *Chirurgie universelle*. C'est surtout

au sujet de la description de son spéculum qu'il en est question.

Roderic a Castro (1662) fait paraître des recherches assez complètes sur les maladies de l'utérus.

Devons-nous encore rappeler ici les recherches d'Ambroise Paré et sa description du spéculum; celles de Jean Scultet (1683).

On trouve dans Garengot (1742), Astruc (1761), des renseignements utiles à consulter sur les maladies de l'utérus.

Parmi les derniers travaux du XVIII^e siècle, citons encore, en Angleterre, les travaux de Denman, Hamilton (1793).

Nous nous sommes borné à choisir, parmi les nombreux travaux qui ont paru sur les maladies de l'utérus ou sur quelques-uns des points qui s'y rattachent, ceux qui nous ont semblé les plus utiles à consulter. On ne doit pas toutefois se dissimuler que, s'il est intéressant de consulter ces nombreux ouvrages, c'est plutôt dans un but de curiosité scientifique que dans tout autre: car les travaux qui ont été faits depuis le commencement de ce siècle ont donné à l'histoire des maladies de l'utérus une direction si différente, un aspect si nouveau, qu'on ne trouve que bien peu de documents à mettre en œuvre (1). A une époque plus rapprochée de nous on trouve des travaux plus développés et plus complets.

Astruc (2), auteur d'un *Traité des maladies des femmes*, a divisé toutes les maladies en deux groupes principaux: 1^o celles qui sont causées par les règles; 2^o celles qui dépendent de l'état de la matrice.

Dans le premier, il comprend nécessairement tous les accidents déterminés par l'absence ou l'irrégularité de la menstruation, en y rattachant la chlorose et la série d'accidents hystériques qu'il désigne sous le nom de *fureur utérine*, et qu'un excès de pudeur lui a fait décrire en latin, quant tout le reste de l'ouvrage est en français.

(1) On trouvera des renseignements utiles à consulter, bien qu'incomplets, sur l'histoire des maladies de l'utérus, dans l'excellente thèse de M. Vernhes, sur le spéculum, 1848.

(2) Astruc, *Traité des maladies des femmes*. Paris, 1761-65, 6 vol. in-12, fig.

Le second groupe comprend donc en réalité toutes les maladies utérines proprement dites : l'inflammation avec toutes ses variétés, les diverses espèces d'ulcères, le squirrhe et le cancer, l'abaissement ou descente, puis les maladies des ovaires et des trompes, et enfin, chose qui ne s'explique guère, l'hystérie décrite sous le nom de *passion hystérique* ou *suffocation utérine*.

Astruc parle souvent du *speculum uteri* qui paraît avoir été, de son temps, plus généralement usité qu'on ne le croit d'habitude ; ainsi, lorsqu'il veut exprimer le diagnostic des adhérences vicieuses du vagin qui peuvent s'opposer à l'éruption des règles ou à la copulation, il dit : « On n'a qu'à sonder le » vagin en y introduisant le doigt après l'avoir frotté d'huile. » Que, si cela ne suffisait pas, *on pourrait se servir du speculum » uteri ou de quelque autre dilatatoire plus simple pour pou- » voir, à la faveur de la dilatation du vagin, juger à l'œil de » ce que le tact n'aurait pu décider* (t. I, p. 260). »

Il sait aussi que, dans la chlorose, il y a diminution de la quantité de globules du sang (t. II, p. 15). Mais, au lieu de considérer cette maladie comme étant la cause de la disparition des règles qui l'accompagne, il la regarde comme étant le résultat de cette suppression, et son traitement a uniquement pour but de rappeler les règles. Cependant il conseille un régime convenable et approprié, et il donne déjà le fer, mais seulement à titre d'apéritif.

L'article *Mérite* est plutôt un roman qu'une histoire, et l'on peut dire hardiment qu'il a été fait tout entier d'imagination. Il en est de même de celui sur la *gangrène* et de ceux où il est question des *abcès*, de l'*hydropisie* et de la *tympanite* de la matrice.

Il n'en est plus de même lorsqu'il parle de l'*ulcère*, car ce chapitre est écrit avec une grande connaissance du sujet, et l'auteur tend déjà à reconnaître, dans les ulcérations dont l'utérus peut devenir le siège, les différentes variétés de cause et de nature que les progrès ultérieurs de l'anatomie pathologique ont fait généralement admettre de nos jours. Mais il a le tort

grave de trop considérer encore l'ulcère comme une maladie spéciale, et de ne pas le rattacher assez franchement aux conditions pathologiques diverses qui peuvent le produire. Aussi y a-t-il là une certaine confusion qu'il lui eût été du reste bien difficile d'éviter, car nous la verrons se perpétuer pendant de longues années encore pour ne cesser qu'à une époque très rapprochée de nous.

Ce qu'Astruc dit du squirrhe de la matrice se rapporte bien plutôt aux tumeurs fibreuses dont il ne parle nulle part ailleurs ; quant au cancer, il le considère comme un degré plus avancé du squirrhe, et c'est là ce qu'on doit surtout lui reprocher, car la description est assez exacte.

Ce qui dépare surtout le livre d'Astruc et en rend la lecture fastidieuse pour nous, ce sont les explications théoriques, toutes plus singulières les unes que les autres, qu'il se croit obligé de donner à propos de chaque fait, et qu'il présente sous le titre de causes, sans songer le plus souvent à dire un seul mot des causes réelles des maladies dont il s'occupe.

L'étude réellement scientifique des maladies des femmes ne date pas de plus d'une soixantaine d'années, et il faut arriver au commencement du XIX^e siècle pour voir se débrouiller un peu le chaos qui, jusqu'à cette époque, régnait dans la science.

C'est ainsi que Vigarous (1), professeur à l'École de Montpellier, a dû passer pour un novateur lorsqu'il a proposé de ne plus s'en tenir à l'ancienne classification qui rangeait les maladies des femmes sous trois chefs principaux : 1^o maladies propres aux filles vierges ; 2^o maladies propres aux femmes mariées ; 3^o maladies spéciales aux femmes veuves.

C'était, en effet, une véritable révolution qu'il introduisait dans la science, car il démontrait que toutes ou le plus grand nombre des maladies qui affectent spécialement le sexe féminin sont sous la dépendance de l'appareil génital, et principalement

(1) Vigarous, *Cours élémentaire des maladies des femmes ou Essai sur une nouvelle méthode pour étudier et pour classer les maladies de ce sexe*. 1801, 2 vol. in-8.

de l'utérus; aussi beaucoup d'entre ces maladies peuvent-elles se rencontrer aussi bien chez les filles vierges que chez celles qui ne le sont plus.

Rapportant donc toutes les maladies des femmes à l'utérus ou au système génital, Vigarous les divise en quatre ordres principaux dans lesquels il établit plusieurs subdivisions secondaires.

Dans son premier ordre, il étudie les maladies qui dépendent d'une lésion de la matrice considérée comme organe excréteur ou comme émonctoire naturel.

Cette étude se divise en deux sections consacrées, la première, aux troubles de la menstruation et aux écoulements morbides, la deuxième aux maladies susceptibles de *modifier la substance* même de la matrice, telles que l'inflammation, l'*érésipèle*, le *skirre* (sic), le cancer, les ulcères, les polypes, etc.

Dans le deuxième ordre, il s'occupe des lésions de la matrice considérée comme organe vital, et les troubles nerveux ou *hystériques* occupent la plus large place dans sa description.

Le troisième ordre est consacré aux lésions de la matrice envisagée, abstraction faite de ses usages ou des fonctions, comme viscère du bas-ventre. Il s'agit ici de *déplacements*, mais non de ceux que l'on étudie, depuis quelque temps surtout, sous le nom de *déviations de l'utérus*, car il est question seulement des *chutes*, *prolapsus*, *relâchement* des ligaments et de la *hernie* de l'utérus.

Enfin, dans le quatrième ordre, l'utérus est considéré comme organe de la génération, et cet ordre se divise en quatre sections comprenant : 1° la conception, 2° la grossesse, 3° l'accouchement, 4° la période de la lactation.

On le voit, cette classification laisse bien peu à désirer, et, même actuellement, on pourrait s'en contenter et ranger tout ce qui se rapporte à l'étude des maladies des femmes sous les têtes de chapitres que je viens d'indiquer.

C'est pourquoi il m'a semblé utile de rapporter l'honneur de

cette méthode à celui qui l'a le premier introduite dans la science, et dont le nom est trop peu souvent cité dans les ouvrages plus modernes.

Malgré l'oubli dans lequel on le laisse, le livre de Vigarous renferme d'excellentes descriptions. Il faut seulement savoir débarrasser ce qui est réellement descriptif des explications théoriques, qui étaient de mode à l'époque où il écrivait et dont il ne se fait pas faute. La seule chose qui lui ait manqué, c'est la connaissance des procédés d'exploration introduits depuis lui dans la pratique de l'art; et, nous n'en doutons pas, s'il eût eu entre les mains le spéculum tel que nous l'employons aujourd'hui, son ouvrage laisserait fort peu à désirer.

Mais Récamier n'avait pas encore remis en honneur cet instrument, aujourd'hui d'un emploi si vulgaire, et qui a opéré un si grand changement dans la pathologie utérine, que tout ce qui avait été fait avant sa réapparition (on peut même dire sa découverte) a pu être considéré comme nul et non avenu.

On voit, du reste, à chaque page du livre de Vigarous, quels progrès cet instrument a permis de réaliser, et je n'en veux citer qu'un exemple :

En 1801 on discutait sur la question de savoir s'il pouvait exister une imperforation du col utérin susceptible d'amener une rétention des menstrues, comme le ferait l'imperforation de la vulve et du vagin, et l'on pensait que « l'imperforation de l'orifice de la matrice entraîne *presque toujours* la stérilité. Mais » comme ce vice n'avait pas pu être constaté *d'une manière sûre*, l'art de guérir ne s'était pas encore *avisé d'y porter remède* (p. 82). »

Si, donc, nous devons tenir compte des efforts tentés à une époque antérieure, et surtout si nous avons tenu à rendre justice au professeur de Montpellier en faisant ressortir l'excellence de sa division méthodique du sujet, nous n'en devons pas moins revendiquer pour l'École de Paris le progrès le plus éclatant qui ait eu lieu à cet égard et en faire gloire à Récamier, car c'est de lui bien certainement, c'est de l'invention du *spe-*

culum uteri que date tout ce que nous savons actuellement sur les maladies des femmes.

Le passage de Vigarous, que nous venons de rapporter plus haut, suffit à donner une idée des progrès dus à la vulgarisation de cet instrument. Mais on peut bien plus facilement encore apprécier ces progrès et les suivre pour ainsi dire d'une façon palpable, en rapprochant l'une de l'autre les deux éditions du livre de Nauche (1) publiées, la première, en 1816, avant que l'emploi du spéculum ne fût sorti de la pratique privée de Récamier; la seconde, publiée en 1829 (2), bien longtemps après que cet instrument fût devenu d'un usage habituel entre les mains de tous les praticiens de Paris.

Cet ouvrage, publié ainsi à plusieurs années d'intervalle sous deux titres différents est, du reste, assez médiocre; nous n'y trouvons rien qui puisse intéresser plus directement la science que cette petite particularité sur laquelle nous venons d'insister. Nous avons dû la signaler, car elle ne manque pas d'une certaine importance; mais c'est à cause d'elle seulement que nous avons parlé de ce livre. Il ne renferme, en effet, aucune idée neuve, aucun fait pratique important qui appartienne en propre à l'auteur et justifie sa mention dans un résumé historique destiné à bien préciser la part qui revient à chacun dans l'exposé des faits nouveaux ou des vues originales qui, à diverses époques, ont, à tort ou à raison, pris pendant plus ou moins longtemps droit de cité dans la science.

Les autres auteurs qui ont précédé Récamier méritent à peine de nous arrêter quelques instants.

Capuron (3) et Gardien (4) ont bien consacré quelques pages à l'étude des maladies de l'utérus envisagé à l'état de vacuité;

(1) Nauche, *Des maladies de l'utérus ou de la matrice*. Paris, 1816, 1 vol.

(2) Nauche, *Des maladies propres aux femmes*. Paris, 1829, 2 vol. in-8.

(3) Capuron, *Traité des maladies des femmes, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*, 2^e édition. Paris, 1817, 1 vol. in-8.

(4) Gardien, *Traité complet d'accouchements et des maladies des filles, des femmes et des enfants*, 3^e édit. Paris, 1824, 4 vol. in-8.

mais, même dans ces chapitres, on voit à chaque ligne percer les préoccupations de l'accoucheur, et, en dehors de ce qui se rapporte directement ou indirectement à l'art des accouchements, ils ne nous ont rien enseigné de précis. Nous leur reprocherons même, à l'un et à l'autre, de s'être trop souvent laissés entraîner à développer des hypothèses sur la nature ou les causes des maladies au lieu de les avoir observées ou décrites comme il convient de le faire.

Après eux, qui pourrions-nous citer encore? Serait-ce Patrix (1), qui présente un travail au concours ouvert devant la Société de médecine de Marseille et est honoré d'une mention. Son traité se résume dans cette proposition: « Le cancer » n'est autre chose que la destruction primitive des nerfs et la » destruction secondaire de l'organe où ils se ramifient. » On y rencontre des opinions aussi étranges que les suivantes: « Le » cancer de l'utérus est inséparable de l'oblitération du museau » de tanche. Tandis que dans les affections non cancéreuses, » cette région de l'utérus est toujours à l'état naturel... Dans » les cas de fleurs blanches, le col de l'utérus est toujours à » l'état normal... On ne confondra jamais la chaude-pisse avec » les fleurs blanches, en songeant que la première a son siège » dans le canal de l'urèthre et la seconde dans la muqueuse » vaginale. » Mais si, par lui-même, cet ouvrage ne signifie pas grand'chose, il peut nous donner une idée de ce qu'était alors la pathologie utérine, et si nous l'avons choisi comme exemple au milieu de tous ceux publiés alors, c'est qu'il est le premier dans lequel nous ayons trouvé la description et le dessin du spéculum de Récamier.

Quand, dans quelques pages, nous nous occuperons des publications émanées soit directement du célèbre professeur de clinique de l'Hôtel-Dieu, soit de ses élèves, nous verrons que cet habile praticien avait, dès l'année 1804, été amené à ima-

(1) Patrix, *Traité sur le cancer de la matrice et sur les maladies des voies utérines*. Paris, 1820, 1 vol. in-8, fig.

giner son instrument. Il l'employa d'abord exclusivement pour le pansement et la cautérisation des ulcères profonds du museau de tanche et du vagin, et pendant longtemps il ne s'en servit que dans sa clinique privée, le montrant seulement à un petit nombre de personnes. Il en fut ainsi jusque vers l'année 1818 ; mais alors il lui fit subir d'importantes modifications, grâce auxquelles il lui fut possible de s'en servir aussi bien pour l'exploration que pour le pansement des parties profondément situées. C'est alors qu'il le montra à la clinique de l'Hôtel-Dieu. Son utilité fut rapidement comprise, on en parla dans le monde médical, les journaux scientifiques s'en occupèrent ; Patrix, qui écrivait à cette époque, jugea convenable d'en donner la description et le dessin à la fin de son livre, mais sans se rendre parfaitement compte de ses avantages et des circonstances dans lesquelles il faut l'employer, car à la page 115 il dit : « Pour » acquérir une idée aussi exacte de la végétation (développée » sur le col de l'utérus) que si elle était exposée à l'œil nu, il » ne reste d'autre parti à prendre que d'introduire plusieurs » doigts ou toute la main dans le vagin. »

Malgré l'exemple de Récamier, et quoique ses leçons fussent souvent reproduites par les journaux spéciaux il faut, d'après cet exemple, reconnaître que l'usage du *speculum uteri* ne se vulgarisa pas très vite. Quelques années s'écoulèrent encore avant qu'il ne fût définitivement adopté dans la pratique, et il faut aller jusqu'en 1821 pour le voir se répandre un peu.

Mérot et Patissier (1), rapportant avec détail l'observation de la première malade sur laquelle il en fut fait usage par Récamier, ne contribuèrent pas peu à assurer la vogue de cet instrument. Plus tard, ses avantages furent reconnus et proclamés par les praticiens les plus distingués, qui s'efforcèrent de le perfectionner en lui faisant subir de nombreuses modifications, dont les plus importantes furent proposées par Dupuytren, Du-

(1) Mérot et Patissier, *Dictionnaire des sciences médicales*, t. XXXI et LII, art. *Matrice et Speculum*.

bois, M^{me} Boivin, MM. Jobert et Ricord, sans parler de celles non moins utiles dont l'honneur revient à notre très habile fabricant d'instruments de chirurgie, M. Charrière.

Mais ce n'est pas le moment de décrire toutes les différentes espèces ou variétés de spéculums ; nous aurons plus tard occasion d'indiquer quel est celui que nous préférons, et nous justifierons alors les motifs de cette préférence. Pour l'instant, il nous suffit d'avoir fixé au juste l'époque à laquelle il a été connu, après avoir précisé, comme nous l'avons fait, quel était l'état de la science avant son apparition. Nous allons donc maintenant, en parcourant les travaux publiés depuis cette époque, pouvoir nous rendre compte des progrès qu'il a fait faire à la pratique, puis, après avoir examiné ce beau côté de la médaille, nous porterons notre attention sur le revers, et nous nous demanderons si, au milieu de tous ces avantages, il ne se trouve pas quelques petits inconvénients.

Nous avons déjà eu occasion de dire que le spéculum fut d'abord utilisé dans la thérapeutique des maladies utérines avant que l'on ne songeât à l'appliquer à leur diagnostic.

Récamier s'en servit d'abord pour porter des pansements sur le col ulcéré, puis pour y pratiquer des cautérisations. On était alors au milieu de la vogue des idées broussaisiennes : l'inflammation était accusée de produire tous les désordres les plus divers qu'il soit possible de constater dans l'organisme. Toutes les maladies organiques, les cancers aussi bien que les tubercules étant considérées comme des suites de l'inflammation, le traitement antiphlogistique seul pouvait les combattre avec succès, et ce traitement devait surtout être employé dès le début afin de prévenir les manifestations ultérieures. Comme celles des autres organes, les maladies de l'utérus furent donc traitées par les antiphlogistiques.

La facilité avec laquelle le spéculum permettait de découvrir le col de l'utérus et de le soumettre aux pansements réguliers ou aux cautérisations devait nécessairement suggérer l'idée d'appliquer directement aux surfaces les agents du traitement

antiphlogistique, tels que les scarifications ou les sangsues.

Le premier auteur que nous voyons entrer dans cette voie est Guilbert (1), qui, dès le 9 juin 1821, lisait à l'Académie de médecine un mémoire dans lequel il proposait de traiter les affections de l'utérus par des applications de sangsues faites sur le museau de tanche à l'aide du spéculum récemment inventé par M. Récamier. Il cite en effet des exemples de succès remarquables obtenus par cette méthode, qu'il conseille de combiner, au besoin, avec celle des émissions sanguines générales. Mais cet auteur, préoccupé trop uniquement de la thérapeutique qu'il préconise, ne songe pas assez à décrire les maladies auxquelles elle peut être applicable.

La partie diagnostique de son travail, non plus que ses observations, ne renferme aucune description rigoureuse de l'état présenté par les malades; on se contente de désigner leur affection sous le nom d'engorgement ou sous celui de phlegmasie chronique. Ce reproche peut, du reste, être adressé au même titre à tous les auteurs de cette époque qui, n'étant pas habitués aux rigueurs de l'observation telle que nous la comprenons aujourd'hui, se contentent d'énoncer leur diagnostic et croient ainsi nous édifier suffisamment sur l'état des malades dont ils nous présentent l'histoire. Ils se trompent souvent, et les progrès ultérieurs de la science font que leurs observations ne peuvent plus être utilisées comme elles le seraient si elles contenaient des descriptions exactes. Ainsi, dans le cas actuel, Guilbert a cru ne s'adresser qu'aux engorgements ou aux phlegmasies chroniques de la matrice, et nous sommes dans un grand embarras pour savoir ce qu'il entend sous ces noms, puisque dès la première observation, qui, par hasard, renferme un peu plus de détails que les suivantes, nous pouvons, non pas reconnaître sûrement, mais soupçonner qu'il s'agit d'une tout autre ma-

(1) Guilbert, *Considérations pratiques sur certaines affections de l'utérus; en particulier, sur la phlegmasie chronique avec engorgement du col de cet organe, et sur les avantages de l'application immédiate des sangsues méthodiquement employées dans cette maladie.* Paris, 1826, in-8, fig.

ladie, un phlegmon péri-utérin par exemple. Ainsi, la femme qui fait le sujet de cette observation ayant été examinée successivement par Gardien et Récamier, « le toucher méthodique pratiqué par le vagin et le rectum montre un engorgement assez » marqué de la lèvre postérieure du museau de tanche, et au » dessus, en face du rectum, une tumeur faisant à peu près la » saillie que présenterait la moitié d'une noix. La tumeur était » rénitente.... » Elle disparut après deux applications de sangsues (l'une de quatre, l'autre de six) faites sur le col.

Nous comprenons, en effet, la rapide efficacité de ce traitement dans un cas semblable.

Ce moyen aurait, du reste, au dire de l'auteur, été employé antérieurement par Zacutus Lusitanus (1), puis, en 1665, par Jérôme Nigrisoli, de Ferrare (2), qui s'en seraient surtout servis dans le but de rappeler les lochies supprimées. Mais ces deux auteurs, privés d'un instrument convenable comme le spéculum pour appliquer leurs sangsues directement sur le col utérin, les attachaient à un fil (*filò appensas*), et, après les avoir introduites dans la vulve, se confiaient assez à l'instinct de ces animaux pour croire qu'ils allaient se fixer plutôt sur le museau de tanche que sur la paroi vaginale.

L'application immédiate des sangsues, rejetée par Lisfranc qui leur préférerait les émissions sanguines générales, fut adoptée par plusieurs autres auteurs, et principalement par Duparcque, qui se fit le plus ardent promoteur de cette méthode de traitement. Ce dernier parle à peine de Guilbert, quoiqu'il lui emprunte la plus importante de ses observations, celle dont nous avons cité quelques passages. Il semble même vouloir se considérer comme le premier qui ait eu recours aux applications locales de sangsues, parce que, dès 1816, il en aurait, par mégarde, fait placer quelques-unes sur un col de matrice en état

(1) Zacutus Lusitanus, *Praxis historiarum*, Amst. 1642.

(2) Jérôme Nigrisoli, *Progymnasmata, in quibus novum præsidium medicum, appositio videlicet hirudinum internæ partis uteri, in puerperii et mensium suppressione exponitur, rationibus, auctoritatibus et experimentis confirmatur.*

de prolapsus. Mais nous ne croyons pas que de telles prétentions puissent être fondées, car il considère alors cette application de sangsues sur le col comme un accident contre lequel il dut prendre des précautions bien inutiles sans doute, puisqu'il ne survint rien de fâcheux à sa malade. Cette particularité resta stérile pour lui, puisqu'il ne songea à se la rappeler et à en tirer parti que bien longtemps après et quand d'autres, plus entreprenants, avaient déjà appliqué méthodiquement des sangsues sur le museau de tanche, reproduisant ainsi volontairement et dans un but thérapeutique le fait dont il avait été lui-même spectateur involontaire, car il le regardait comme un fâcheux accident.

Les travaux de cet auteur, sur lesquels nous aurons occasion de revenir plus loin, firent une certaine sensation, et dans le nombre des mémoires et brochures qui parurent peu de temps après, on retrouve ses idées reproduites avec une exactitude plus ou moins servile. Nous n'entreprendrons pas de rappeler les noms de tous ces plagiaires ; car, nous devons bien l'avouer, ce qui rend surtout difficile et embarrassante l'étude historique à laquelle nous nous livrons ici, c'est la foule des charlatans ou des industriels qui, pour se donner un vernis scientifique en se créant une spécialité de l'exploitation des maladies utérines, ont éprouvé le besoin de fatiguer la presse et d'accabler le public médical de leurs élucubrations aussi futiles que prétentieuses.

Il est souvent difficile, au milieu de ce chaos de publications diverses, de bien distinguer celles qui sont réellement originales ; quelquefois le hasard peut nous mettre sous la main une brochure insignifiante dans laquelle se trouveront exposées les idées d'un auteur que l'on se garde bien de citer, et dont les travaux sont peu connus.

Nous devons dire ici que nous avons fait tout notre possible pour éviter de semblables surprises. Nous nous sommes toujours efforcé de remonter aux sources, afin de bien établir les titres de priorité de chaque auteur, et nous avons pris à tâche de ne pas parler de ces opuscules dans lesquels on ne trouve le

plus souvent rien de nouveau, pas même un fait bien observé, pour ne nous occuper que des ouvrages réellement sérieux. Nous n'avons pas la prétention de ne pas avoir oublié quelques-uns de ces derniers, mais nous avons la conscience d'avoir fait tous nos efforts pour être aussi complet que possible, et nous espérons que l'on trouvera mentionnés dans cette notice tous ceux dont les travaux sont d'une utilité incontestable pour la science qu'ils ont fait réellement progresser.

Nous avons vu quelles furent les applications les plus immédiates du spéculum ; mais cet instrument ne permettait d'explorer que la surface extérieure du museau de tanche, et, dans maintes circonstances, il devenait intéressant d'aller au delà. Il fallait voir si les ulcérations notées à sa surface pénétraient dans son intérieur, ou s'il n'en existait pas profondément, même alors que les parties extérieures apparaissaient saines.

Il nous a été impossible de nous assurer si, là encore, la voie avait été d'abord tracée par Récamier, car nous n'avons pas trouvé de renseignements suffisamment précis sur l'époque à laquelle il employa pour la première fois sa curette. Cet instrument, fort mauvais du reste, qui a déterminé de nombreux accidents, était employé d'après des données erronées et dans un but thérapeutique ; il s'agissait de détacher les granulations que l'on supposait se former dans certains cas sur la muqueuse utérine, et de rendre ainsi à cette membrane un mode nouveau de vitalité. Mais nous ne savons rien d'exact sur la nature de la lésion à laquelle s'adressait un tel moyen et qui, dans tous les cas, eût été bien plus avantageusement combattue par de légères cautérisations, comme cela a été démontré depuis.

La curette de Récamier n'était donc pas un instrument de diagnostic, et nous croyons pouvoir dire que c'est Samuel Lair qui, le premier, a eu l'idée de pousser ses investigations au delà du champ du spéculum, et d'explorer au moins la portion cervicale de la cavité utérine.

Dans un mémoire présenté en 1828 à l'Académie des sciences